

Une reconstitution du quartier de la Poulailleterie. La salle de spectacle figure en A (coll. part.)

Une partie du plan Forestier de 1733 faisant figurer entre rues Baudrairie et de Coëtquen l'emplacement du jeu de paume du Pigeon (Archives de Rennes)

# Quand le seul théâtre était le jeu de paume

**RÉSUMÉ** > Il a fallu attendre 1836 pour que Rennes dispose d'un vrai théâtre, celui de Millardet aujourd'hui baptisé Opéra. Jusque là et à partir du 17<sup>e</sup> siècle, ce sont les jeux de paume qui servaient à Rennes de salles de spectacle: d'abord le Pigeon (rue Baudrairie), puis le Cygne, ce dernier plus connu sous le nom de la Poulaille<sup>1</sup>, rue du Champ-Jacquet.



TEXTE > **MARIE-CLAIRE MUSSAT**

## La salle du Pigeon, rue Baudrairie

Sis rue Basse-Baudrairie (actuelle rue Baudrairie) et à l'emplacement occupé aujourd'hui par un restaurant self-service « Chez Floriane », le jeu de paume du Pigeon s'étendait au Nord jusqu'à la place aux Arbres (actuelles galeries du théâtre). À partir de 1693, cette salle fut louée par son propriétaire, Guy-Claude Gardin de la Longraye, avocat au Parlement, aux comédiens qui venaient fréquemment dans cette ville. Le plan dressé le 20 juin 1733 par l'architecte Forestier<sup>2</sup>, suite à un incendie dans un immeuble voisin, permet de connaître la configuration des lieux et la dimension proprement dite de la salle: 31,80 m sur 8,75 m soit une superficie de 278 m<sup>2</sup>.

L'affichette annonçant une représentation d'*Iphigénie*, tragédie de Racine, et d'un acte de *Roland*, drame lyrique (1685) de Lully « avec tout son spectacle et agréments », la désigne bien comme le « lieu ordinaire » de représentation<sup>3</sup>. Le prix des places, « 35 sols au théâtre et loges, 25 sols au Parquet la chaise comprise » fournit des indications

MARIE-CLAIRE MUSSAT est musicologue, professeur émérite de l'université Rennes 2. Elle est l'auteur, notamment, de *Musique et société à Rennes aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles* et de *L'Opéra de Rennes, naissance et vie d'une scène musicale*



1. Cf. Marie-Claire Le Moigne-Mussat, *Musique et Société à Rennes aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Genève, Minkoff, 1988. Marie-Claire Mussat (sous la direction de), *L'Opéra de Rennes, Naissance et vie d'une scène lyrique*, Paris, éd. Du Layeur, 1998

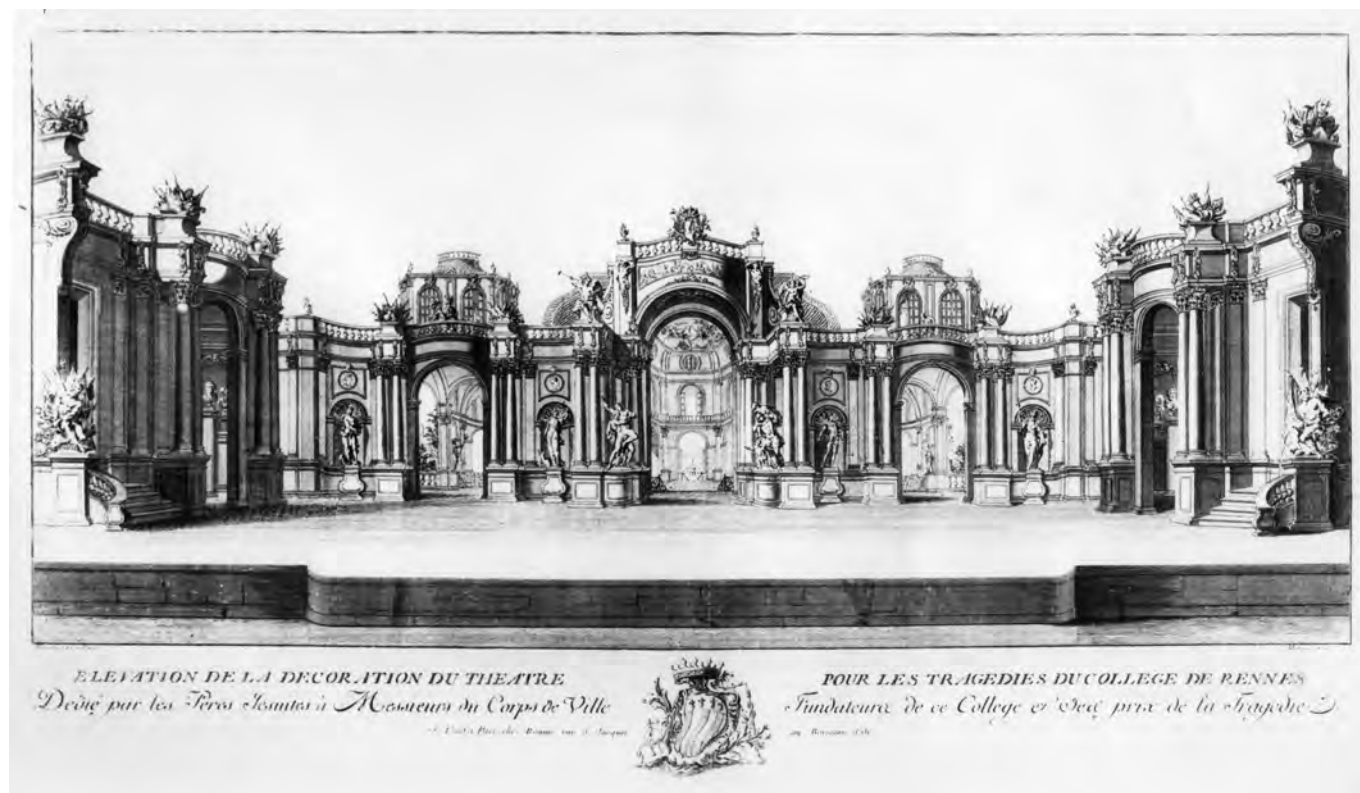
2. Arch. mun. Rennes, plan Forestier, 20 juin 1733

3. Arch. dép. I. et V., 1 F 1858





La toile de fond du peintre vannetais Lhermittais destinée aux représentations de tragédies au collège des jésuites de Rennes (aujourd'hui lycée Zola) au milieu du 18<sup>e</sup> siècle (coll. part.)



précieuses, bien que sommaires, sur l'aménagement réalisé : des loges, très certainement sur les grands côtés, un « Parquet » assis et non debout, face à la scène ou théâtre sur lequel on peut aussi prendre place. L'année de représentation d'*Iphigénie* et de *Roland* n'est pas mentionnée mais ce jeudi 23 février est obligatoirement antérieur au 23 décembre 1720, date de l'incendie qui ravage la ville.

### La Poulaille, rue du Champ-Jacquet

Au lendemain de cet incendie, la salle du Pigeon est réquisitionnée pour y installer la halle aux bouchers et la salle de spectacle transférée dans le jeu de paume du Cygne ou Poulaille, sis dans l'îlot délimité par la rue du Champ-Jacquet et la rue Fracassière. C'est non loin de là, rue Saint-Michel, dans une arrière-salle d'auberge, que Molière joua au milieu du 17<sup>e</sup> siècle.

En 1720, le dispositif théâtral de la Poulaille est réduit à sa plus simple expression : « un théâtre et un

orqueste ». Il faut attendre 1737 pour qu'elle soit transformée en salle à l'italienne.

Le contrat passé devant notaire le 30 mars entre les propriétaires de la salle et le maître menuisier Jacques Piron<sup>4</sup> porte sur la construction d'un « théâtre » ou scène de trente-sept pieds et demi de long (12,37 m) sur toute la largeur du jeu de paume (13,64 m) avec un véritable agencement technique (six ailes de chaque côté, un chemin de chaque côté de cinq pieds de large, un derrière de huit pieds de large, un devant de six pieds deux pouces de long) ; en arrière, trois loges d'acteurs surélevées et fermant à clé ; en avant, l'espace des musiciens de six pieds de large (1,94 m) soit une fosse de 26,46 m<sup>2</sup> avec bancs et pupitres. La salle disposée en fer à cheval com-

4. *Ibid.*, 4 E 541, Chassé, 30 mars 1737

5. Arch. mun. Rennes, L 401

6. *Ibid.*, Arrêt de police générale du Parlement, 11 octobre 1784

7. Marie-Claire Le Moigne-Mussat, *Musique et Société à Rennes*, p. 22-31.

8. Arch. mun. Rennes, L 406

porte deux rangs de loges (premières et secondes), avec, derrière, deux corridors de desserte, un amphithéâtre et un parterre garni tout autour d'un banc. Il est également prévu que les spectateurs puissent prendre place sur deux gradins de chaque côté de la scène proprement dite.

### Un aller et retour entre les deux salles

Pour une raison inconnue, on abandonne au milieu du 18<sup>e</sup> siècle la salle de la Poulailleterie pour revenir à la salle du Pigeon, nettement plus petite, mais qui va bénéficier à son tour d'un aménagement à l'italienne. Une ordonnance de police du 30 octobre 1784 le montre clairement: « Fait défenses aux Acteurs et Actrices, d'aller ailleurs que dans les secondes loges qui leur sont indiquées, avec défenses d'aller aux premières loges, orchestre, Gradins, Amphithéâtre et Parterre. Fait défenses aux Gens de livrée d'aller ailleurs qu'au lieu nommé Parvi ou Paradis sous les mêmes peines de prison »<sup>5</sup>. Interdiction est faite au public de « siffler les acteurs et faire tapage, de s'entrepoisser ou faire la foule dans le parterre sous quelque prétexte et à quelqu'occasion que ce soit [...] d'avoir le chapeau sur la tête, d'embarrasser le théâtre [la scène] et les coulisses », de faire des gestes et de tenir des propos indécents, d'amener les enfants de moins de six ans et les chiens<sup>6</sup>.

L'endroit ne devait pas manquer de pittoresque avec ce mélange des classes sociales qui lui est propre. Autour de 1760, on pouvait même y rencontrer la femme de l'avocat général Le Prestre de Chateaugiron et la duchesse d'Aiguillon! Les nobles étaient, d'ailleurs, d'autant plus attachés aux représentations théâtrales et lyriques que nombre d'entre eux, élevés chez les Jésuites, avaient joué la tragédie ou participé à des ballets de cour durant leur scolarité. A Rennes, on montait ainsi, chaque année, un théâtre provisoire dans la cour du collège<sup>7</sup>.

À la veille de la Révolution, on assiste à une nouvelle translation de la salle de spectacle: en 1785, la Ville décide, en effet, de mettre à l'alignement la rue de Coëtquen pour des raisons de circulation. La démolition de la partie Nord de la salle est effective au début de 1787 avant une disparition totale en 1789. Costumes, décors et accessoires sont transportés à la Poulailleterie car il n'y a « point à Rennes d'autres endroits propres à l'établissement de cette salle provisionnelle », c'est-à-dire provisoire, de l'aveu même de l'ingénieur de la Ville, Even<sup>8</sup>. En

juin 1787, la salle, toujours privée, de la Poulailleterie devient officiellement, à la suite d'un arrêt de la Chambre du Conseil de l'Hôtel de Ville, la salle de spectacle ou salle de la Comédie de Rennes, et le restera jusqu'en 1836.

Cette salle est, en 1797, retournée, réaménagée pour recevoir 811 personnes, et son entrée facilitée. Pour autant, cette salle en bois n'a jamais cessé d'être une menace permanente pour les spectateurs et le voisinage: les rapports des architectes de la Ville font frémir<sup>9</sup>.

### Un spectacle très encadré

Contrairement à Brest, Lorient ou Nantes, Rennes ne possède pas au 18<sup>e</sup> siècle de troupe sédentaire. Il faut donc pour donner un spectacle obtenir une autorisation du Parlement ou du Bureau de police, à moins d'être une troupe labellisée, c'est-à-dire bénéficiant du « privilège ». Si les demandes d'autorisation font mention de comédies françaises, italiennes ou de tragédies, d'opéras ou d'opéras-bouffes, rares sont les indications de pièces jouées<sup>10</sup>.

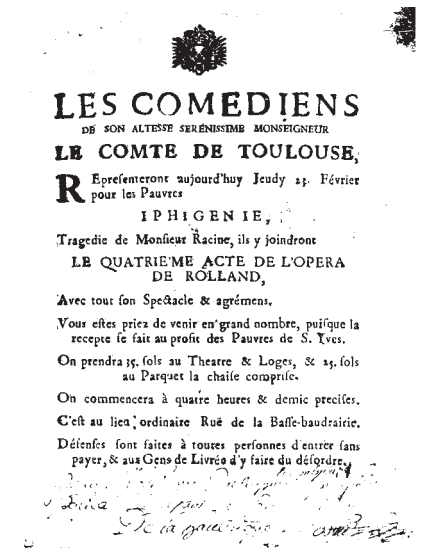
Lorsque Napoléon réorganise en 1806 la vie théâtrale et divise la France en vingt-cinq arrondissements théâtraux, Rennes, devenue chef-lieu de l'un de ces arrondissements, va être desservie en alternance par deux troupes, l'une de théâtre, l'autre d'opéra<sup>11</sup>. La Poulailleterie, devenue, un temps, salle du Cirque, disparaît en 1912 sans laisser de trace iconographique. L'espace qu'elle occupait, sert aujourd'hui de parking privé.

9. *Ibid.*, 3 R 12, expertise de Binet père du 16 février 1810. Salle de spectacle de Rennes, son état

10. Lucien Decombe, *Le Théâtre à Rennes*, Rennes, 1899. *Id.*, « Les comédiens italiens à Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Bull. et Mém. Soc. Arch. d'I. -et- V.*, XI, 1877, p. 231-253

11. Marie-Claire Mussat, *op. cit.*, p. 161-175

Affiche annonçant Racine et Lully « rue de la Basse-Baudrairie » (Le Pigeon), probablement au début du 18<sup>e</sup> siècle (archives départementales d'Ille-et-Vilaine)



Pour donner un spectacle, il faut obtenir une autorisation du Parlement ou du Bureau de police.

